

Une base commune pour inventer une nouvelle hégémonie culturelle

Alain Hayot

Le succès de la Convention pour l'art, la culture et l'éducation populaire, décidée par l'AG des secrétaires de section du PCF comme un moment préparatoire à notre Congrès, me conforte dans le vote que je vais émettre en faveur de la base commune soumise par le CN au vote des adhérents. Elle a réuni plus de 200 personnes, artistes et acteurs culturels, militants syndicalistes, associatifs, communistes, notamment des jeunes, venues des 4 coins de notre pays qui ont participé à tout ou partie des 3 tables rondes et des 8 ateliers. De l'effondrement du service public de la culture sous les coups de boutoir de la marchandisation mondialisée et financiarisée et des forces obscurantistes à la tentative « d'affirmer » une autre voie pour redonner du souffle à la création artistique, pour renouer des liens entre l'art et le peuple, pour inventer une nouvelle universalité de relations entre toutes les langues et les cultures, une mondialité de paix et de fraternité, cette convention, « un évènement politique important » comme me l'écrit un participant non membre du parti, confirme l'idée émise par le texte du CN : « il n'y a pas d'émancipation politique sans émancipation culturelle ».

Le combat pour refonder une hégémonie culturelle révolutionnaire est un enjeu majeur et une des grandes tâches que notre parti communiste doit affronter avec audace et créativité. Pour cela il faut marier dialectiquement novation communiste, esprit d'ouverture et volonté unitaire. Je voterai pour la base commune proposée par le CN parce qu'il est le seul à proposer de travailler dans un même mouvement à mieux énoncer un discours communiste du 21^e siècle, à inventer les formes nouvelles du rassemblement indispensable à

gauche et à révolutionner notre parti qui ne peut plus vivre sur un schéma d'organisation qui appartient à une histoire révolue.

S'il devient notre base commune je m'attacherai à l'enrichir avec d'autres notamment à partir des enseignements de notre Convention pour l'art, la culture et l'éducation populaire.